

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES :

VOS QUESTIONS SUR L'EMPLOI DU TEMPS

A partir de quelle heure pourrai-je déposer mon enfant à l'accueil périscolaire du matin ?

Comme lors des années précédentes, l'accueil périscolaire du matin débutera à 7h30. Vous pourrez y déposer vos enfants quand vous le souhaitez à partir de 7h30 et jusqu'à 8h30 (Plannings 2 et 3) ou 8h45 (Planning 1), selon le planning retenu. Ils y seront accueillis par des animateurs. En fonction de l'heure, ils pourront participer à des activités ludiques favorisant l'éveil et la découverte : jeux de société, lecture, dessin. L'accueil périscolaire du matin continuera à ne pas être une simple garderie mais un lieu de vie où le respect du rythme et l'autonomie de vos enfants demeureront prioritaires.

Jusqu'à 8h30, l'accueil périscolaire sera payant aux tarifs habituels. Entre 8h20 et 8h45 (Planning 1), les parents qui auront une contrainte et qui ne pourront pas attendre l'ouverture des grilles pourront déposer leur enfant gratuitement.

Comment se déroulera la pause méridienne ?

La Ville a choisi de ne pas raccourcir la pause du midi afin que l'ensemble des enfants puisse avoir le temps de déjeuner et de bénéficier d'une vraie coupure. Selon le planning que vous aurez retenu, elle se déroulera :

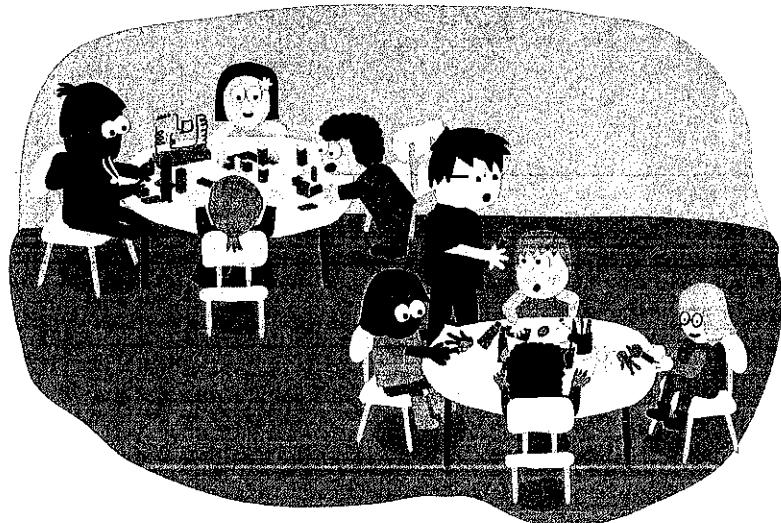
- Planning 1 : de 11h45 à 13h45
- Planning 2 : de 11h30 à 13h45
- Planning 3 : de 11h30 à 13h30

Cette pause est un temps de ressourcement et de respiration permettant aux enfants d'être disponibles pour les apprentissages de l'après-midi. Les enfants inscrits à la cantine, auront ainsi la possibilité de participer à des activités calmes organisées par les animateurs municipaux.

A quelle heure se terminera l'école ?

L'école se terminera à 16h (Plannings 1 et 2) ou 15h45 (Planning 3). Le matin, les enfants sont plus concentrés qu'à un autre moment de la journée donc plus disponibles pour les enseignements. Les emplois du temps proposés ont donc tous été pensés afin que les matinées de classe soient plus longues que les après-midis. Les matinées représenteront ainsi la majorité du temps d'apprentissage.

A quelle heure débuteront les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) du soir ?
L'accueil du soir débutera à 16h (Plannings 1 et 2) ou 15h45 (Planning 3) à la fin de la classe. Vos enfants pourront alors être pris en charge par les animateurs et les professeurs volontaires jusqu'à 18h30 dès lors qu'ils seront inscrits aux TAP du soir. Lors de ce temps, des activités culturelles, sportives et d'éveil à la citoyenneté ou de soutien scolaire leur seront proposées.



VOS QUESTIONS SUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Quels sont les objectifs des TAP ?

Ils visent tout d'abord à développer les potentiels de chaque enfant ou à les exploiter autrement en le mettant en situation de réussite. Ils permettent également d'accompagner d'une autre manière vos enfants dans l'acquisition des savoirs de base. Plus généralement, ils leur permettent de découvrir et de pratiquer des activités artistiques, sportives, culturelles, scientifiques ou autour de la citoyenneté qui feront appel à la créativité. Ils développent ainsi de nombreuses compétences (motivation, curiosité, attention, goût d'apprendre, capacité à travailler en groupe, expression orale et écrite). L'objectif est de donner aux enfants la possibilité de réussir sur le plan scolaire, mais aussi de s'épanouir, de développer l'ensemble de leurs capacités et de devenir citoyen.

Quelles activités seront proposées aux enfants des écoles élémentaires ?

Le contenu des TAP a été élaboré en lien avec le Projet Éducatif du Territoire (PEDT) et s'appuie sur 4 volets :

Volet 1 : Des activités d'accompagnement aux savoirs de base. La Ville souhaite ainsi être aux côtés de l'école, dans ses missions d'égalité et de réussite éducative, en systématisant le soutien scolaire, qui sera assuré par des enseignants volontaires ou des animateurs qualifiés.

→ Quels activités ?

Volet 2 : des activités culturelles ou artistiques. → Quoi ?

Volet 3 : des activités sportives et de bien-être en lien avec la promotion de la santé, assurées par les éducateurs sportifs municipaux. → Quels sports ?

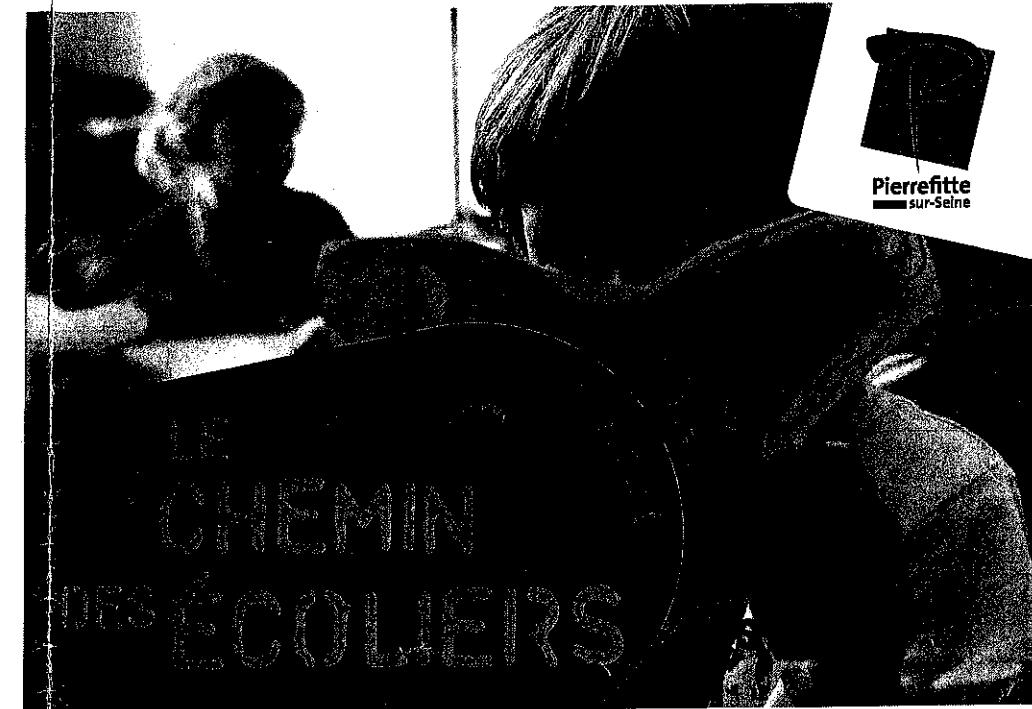
Volet 4 : des activités de citoyenneté, de vivre-ensemble, sur le développement durable assurées par les animateurs municipaux. → Quoi ? et comment ?

Quelles activités seront proposées aux enfants des écoles maternelles ?

Les TAP pour les petites et moyennes sections sont pensés en fonction du rythme spécifique de ces enfants et de leurs capacités motrices. Ils ont pour objectif premier l'éveil et la socialisation. Ils seront ainsi axés autour de la motricité, du vocabulaire, de la détente et du jeu.

Les TAP seront-ils payants ?

Oui, l'accès aux TAP se fera selon les modalités d'inscription aux ALSH auprès du guichet unique et sera tarifié sur la base du quotient familial, sans modification des tarifs actuels. Par ailleurs, afin de soulager les ménages et d'élargir la fréquentation des ALSH au plus grand nombre, la municipalité révisera à la baisse les tarifs du mercredi après-midi.



Rythmes scolaires

PIERREFITTE À MON RYTHME

VOTEZ POUR LE PLANNING DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE VOS ENFANTS

Depuis la rentrée de septembre 2014, avec l'application des nouveaux rythmes scolaires, l'emploi du temps de vos enfants scolarisés a changé afin d'être plus respectueux des rythmes naturels d'apprentissage et de repos. L'ajout d'une demi-journée supplémentaire de classe, le mercredi matin, permet de mieux répartir les heures d'enseignements sur la semaine. Les appren-tissages sont ainsi davantage concentrés le matin, au moment où vos enfants sont le plus attentifs. La rentrée 2014 aura ainsi marqué une nouvelle étape pour le bien-être des enfants avec un aménagement des temps scolaires plus respectueux du rythme et des capacités d'apprentissage.

Au mois de janvier, nous avons recueilli votre préférence quant à l'organisation de cette 5^e matinée d'école, pour laquelle le texte de loi autorise les Villes à choisir entre le mercredi ou le samedi. Vous êtes 94% à vous prononcer en faveur du mercredi. Nous en prenons acte et maintiendrons, pour l'année scolaire 2016/2017, l'organisation de la 5^e matinée de classe le mercredi matin.

Aujourd'hui, c'est sur le planning de l'organisation des Temps d'Activité Périscolaires, que nous souhaitons avoir votre avis. Afin de dessiner un cadre capable de prendre en compte vos attentes et d'apporter les ajustements nécessaires aux contraintes financières et d'encadrement qui fragilisent la qualité de notre dispositif.

En effet, comme la plupart des communes, nous ne parvenons pas à recruter suffisamment d'animateurs diplômés pour poursuivre notre dispositif, qui est par ailleurs trop onéreux au regard des difficultés financières que traverse Pierrefitte.

Cependant, après deux années d'expérimentation de la réforme des rythmes scolaires et forts de notre expérience, nous sommes tous convaincus de la nécessité de poursuivre les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) à même de donner aux enfants l'envie et le plaisir d'apprendre et de découvrir, pour devenir un citoyen ouvert sur le monde. C'est précisément, ce qui nous a amené à repenser une organisation qui nous permettra de pérenniser les TAP sans rogner sur leur qualité.

NOUS VOUS PROPOSONS DE CHOISIR PARMI
LES 3 PLANNINGS QUI RÉPONDENT
À CETTE AMBITION PARTAGÉE

